

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2852**

concernant l'émission de diplômes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 109 du *Règlement général 2* concernant les études de premier cycle et l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les résolutions CERC-8238 et CERC-8239 de la commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par madame Frédérique Wion,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites;

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2853**

concernant l'émission des attestations d'études – programmes courts de premier et de deuxième cycles

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la *Politique concernant le cadre institutionnel de programmes courts* adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programme;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier et de deuxième cycles aux personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études et qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2854**

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programme;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Charmain Levy,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes ont satisfait aux exigences du programme auquel elles étaient inscrites;

**DE RECOMMANDER** à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles étaient inscrites.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2855**

concernant l'émission d'un diplôme par l'Université Laval

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le protocole d'entente intervenu entre l'Université Laval et l'Université du Québec en Outaouais concernant le programme de doctorat en relations industrielles;

**ATTENDU** l'article 2.6 du protocole qui stipule que l'Université Laval confère le grade de Ph. D. aux étudiants de l'UQO qui ont réussi avec succès le programme de doctorat en relations industrielles;

**ATTENDU** l'article 3.2 du protocole qui stipule que l'UQO procède à l'inscription des étudiants et à la gestion de leurs dossiers selon ses normes et règles administratives;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par la responsable de programme;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que l'étudiante a satisfait aux exigences du programme auquel elle était inscrite;

**DE RECOMMANDER** à l'Université Laval de lui octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elle était inscrite.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2856**

concernant le calendrier universitaire de l'UQO pour l'année 2020-2021

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du *Régime des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2020-2021;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Alain Charbonneau, appuyée par madame Hélène Forget,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter le calendrier universitaire pour l'année 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2857**

concernant l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** les recommandations formulées par le comité d'habilitation pour l'habilitation à la direction et à la codirection de thèses, d'essais doctoraux et de mémoires;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'HABILITER** pour les cinq prochaines années, soit jusqu'au 5 juin 2024 inclusivement, les personnes dont les noms sont présentés au document « Liste des personnes recommandées à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2858**

concernant la mise à jour des listes de regroupements des programmes par unité

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les modifications de l'offre de programmes adoptées par les instances au cours de la dernière année;

**ATTENDU** les listes de regroupements des programmes de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Frédérique Wion,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** la mise à jour des listes de regroupements des programmes de premier cycle, de deuxième cycle et de troisième cycle;

**DE TRANSMETTRE** les listes de regroupements des programmes au conseil d'administration.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2859**

concernant le projet de création du programme de baccalauréat en droit

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de création du programme de baccalauréat en droit;

**ATTENDU** les annexes électroniques afférentes au projet;

**ATTENDU** la résolution 122-SCE-266 de la sous-commission des études du 14 mai 2019;

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études du 14 mai 2019;

**ATTENDU** les ajustements apportés au dossier suite aux commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du programme de baccalauréat en droit;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions au baccalauréat en droit au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet, au trimestre d'automne;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'inviter le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à créer le Département de droit ainsi que le Module de droit et d'y rattacher le baccalauréat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2860**

concernant le projet de création du cours *Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le contexte où la collaboration interprofessionnelle est de plus en plus fréquente pour assurer la prestation des services de santé et l'amélioration des soins centrés sur le client;

**ATTENDU** le partenariat entre l'UQO et la Chacunière, maison d'habitation pour personnes présentant une déficience intellectuelle, offrant l'occasion de réaliser un stage d'intervention interprofessionnel aux étudiantes et étudiants en psychoéducation, en travail social et en sciences infirmières;

**ATTENDU** les travaux des départements de psychoéducation et de psychologie, de travail social et des sciences infirmières en vue de mettre sur pied un cours rattaché aux trois départements pour l'accompagnement et l'encadrement d'un stage d'intervention interprofessionnel;

**ATTENDU** l'enseignement du cours en « team teaching » par des professeurs des trois départements;

**ATTENDU** la difficulté de gestion des tâches d'enseignement lors de partage d'un cours entre trois départements;

**ATTENDU** les discussions ayant mené à la division du cours de trois crédits en trois parties égales d'un crédit par département;

**ATTENDU** le descriptif de cours « Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles »;

**ATTENDU** l'extrait 227 du procès-verbal de l'assemblée départementale du 11 mars 2019 du Département de psychoéducation et de psychologie, concernant l'adoption du descriptif du cours PSEXXXX *Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles*;

**ATTENDU** la résolution UQO-DTS-1142 de l'assemblée départementale du 18 mars 2019 du Département de travail social, concernant l'adoption du descriptif du cours TSOXXXX *Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles*;

**ATTENDU** la résolution UQI-DSI-1189 de l'assemblée départementale du 24 mai 2019 du Département des sciences infirmières, concernant l'adoption du descriptif du cours SOIXXXX *Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 359-CE-2860**

concernant le projet de création du cours *Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le descriptif du cours « *Laboratoire de pratiques collaboratives interprofessionnelles* » (PSEXXXX, TSOXXXX, SOIXXXX).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2861**

concernant le projet de modification du préalable aux cours DEG1103 *Documents et procédés d'impression* et DEG1063 *Approches graphiques tridimensionnelles*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 19-CE-EMI-04 de la dix-neuvième réunion du conseil de l'École multidisciplinaire de l'image, tenue le 11 février 2019, concernant la modification du préalable des cours DEG1103 *Documents et procédés d'impression* et DEG1063 *Approches graphiques tridimensionnelles* aux programmes de baccalauréat en arts et design concentration design graphique;

**ATTENDU** la résolution 201990214-009-APEMI-475 de l'assemblée départementale de l'École multidisciplinaire de l'image, tenue le 14 février 2019, concernant le remplacement du préalable DEG1043 *Éléments typographiques et édition*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification du préalable aux cours DEG1103 *Documents et procédés d'impression* et DEG1063 *Approches graphiques tridimensionnelles*, aux programmes de baccalauréat en arts et design concentration design graphique (7917), et ce, dès l'automne 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2862**

concernant le projet de modification du cours MMA6021 *Mémoire*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 20190321-010-APEMI-478 concernant la modification du cours MMA6021 *Mémoire*;

**ATTENDU** la résolution CP-2EMI-18-02-2019-1 concernant la modification du cours MMA6021 *Mémoire* pour MMA6021 *Mémoire-crétation*;

**ATTENDU** les justificatifs présentés au triptyque;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification du titre et des objectifs du cours MMA6021 *Mémoire* pour le titre et objectifs du cours MMA6021 *Mémoire-crétation*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2863**

concernant la modification de l'offre d'admission de programmes de deuxième cycle en administration des affaires (MBA) (0778, 1524, 1923)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 01-15-02-2019 du comité des programmes de deuxième cycle en administration des affaires, adoptée le 15 février 2019, concernant l'offre à Saint-Jérôme du programme de MBA concentration en comptabilité (1923);

**ATTENDU** la résolution 02-15-02-2019 du comité des programmes de deuxième cycle en administration des affaires, adoptée le 15 février 2019, concernant les admissions au programme court en entrepreneuriat (07780) à Gatineau;

**ATTENDU** la résolution 01-15-03-2019 du comité des programmes de deuxième cycle en administration des affaires, adoptée le 15 février 2019, concernant l'offre du programme court en entrepreneuriat (0778) à Saint-Jérôme;

**ATTENDU** la résolution 04-15-02-2019 du comité des programmes de deuxième cycle en administration des affaires, adoptée le 15 février 2019, concernant l'offre du programme de MBA sans exigence de concentration pour le cheminement professionnel (1524);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ajout du campus de Saint-Jérôme aux admissions au programme en administration des affaires (MBA), concentration en comptabilité (1923), selon les régimes d'études à temps plein et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver, et ce, dès l'automne 2019;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ajout des admissions au programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat (0778) aux trimestres d'hiver, au campus de Gatineau, et ce, dès le trimestre d'hiver 2020;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ajout des admissions au programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat (0778) aux trimestres d'automne et d'hiver, au campus de Saint-Jérôme, et ce, dès le trimestre d'automne 2019;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'offre du cheminement professionnel à la maîtrise en administration des affaires (MBA) avec essai, (1524) sans exigence de concentration, et ce dès le trimestre d'automne 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2864**

concernant le projet de modification du plan de formation du programme de certificat en informatique de gestion (4108)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2018-CMI-005 du Module de l'informatique, concernant la modification du plan de formation du programme de certificat en informatique de gestion;

**ATTENDU** le dépôt du triptyque « Modification du programme de certificat en informatique de gestion (4108) »;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Yasser Bessadok,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification au plan de formation du programme de certificat en informatique de gestion (4108), et ce, dès le trimestre d'automne 2019 :

- Par le retrait des cours INF3363 *Utilisation des bases de données* et INF3803 *Télématique* de la liste des cours obligatoires;
- Par l'ajout des cours INF4163 *Technique de bases de données* et INF1563 *Programmation I* à la liste des cours obligatoires;
- Par le retrait du cours INF1563 *Programmation I* de la liste des cours optionnels;
- Par l'ajout du cours INF3803 *Télématique* à la liste des cours optionnels.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2865**

concernant le projet d'ajout de cours à la liste des cours optionnels du programme de certificat en technologie de l'information (4802)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2018-CMI-007 du Module de l'informatique concernant l'ajout de cours à la banque de cours du programme de certificat en technologies de l'information;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Charmain Levy,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout des cours suivants à la liste des cours optionnels du programme de certificat en technologie de l'information (4802), et ce, dès le trimestre d'automne 2019 :

- INF4523 *Réseaux d'ordinateurs*;
- INF1593 *Animation et jeux vidéo*;
- INF4183 *Interfaces personne-ordinateur*;
- INF1623 *Réseaux sociaux*;
- INF4533 *Technologies Internet*;
- INF1603 *Architecture orientée services*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2866**

concernant le projet d'ajout de cours à la liste des cours optionnels des programmes de baccalauréat en informatique (7833, 7033, 6833)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2018-CMI-006 du Module de l'informatique, concernant l'ajout de cours à la banque de cours des programmes de baccalauréat cheminement régulier (7833), de baccalauréat en informatique cheminement coopératif (7033) et de majeure en informatique (6833);

**ATTENDU** le dépôt du triptyque « Modification des programmes - Baccalauréat cheminement régulier (7833), baccalauréat en informatique cheminement coopératif (7033) et majeure en informatique (6833);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Cedric Nzolang, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'ajout des cours suivants à la liste des cours optionnels des programmes de baccalauréat en informatique, cheminement régulier (7833), de baccalauréat en informatique, cheminement coopératif (7033), et de la majeure en informatique (6833) et la modification des plans de formation de ces programmes selon les termes de la résolution 2018-CMI-006, et ce, dès le trimestre d'automne 2019 :

- INF1403 *Développements d'applications avec Visual Basic.Net;*
- INF1463 *Éléments de média numériques visuels;*
- INF1493 *Initiation à la création de sites web;*
- INF1523 *Technologies XML;*
- INF1623 *Réseaux sociaux;*
- INF1033 *Gestion des processus d'affaires;*
- SIG1043 *Intelligence d'affaires.*

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 359-CE-2867

concernant le projet de modification du plan de formation du programme de baccalauréat en génie électrique (7543)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution INF3107 du Département d'informatique et d'ingénierie, adoptée le 9 janvier 2019, concernant les descriptifs de deux cours en génie électrique GENXXX;

**ATTENDU** la résolution 2018-CMG-010 du Module de l'ingénierie, concernant la modification de la banque de cours obligatoires du programme de baccalauréat en génie électrique (7543);

**ATTENDU** le descriptif de cours GENXXXX *Projet de conception de grande envergure en génie électrique*;

**ATTENDU** la résolution 2018-CMG-008 du Module de l'ingénierie, concernant la modification au plan de formation du programme de baccalauréat en génie électrique (7543);

**ATTENDU** la résolution 2018-CMG-011 du Module de l'ingénierie, concernant la modification des préalables d'un cours obligatoire du programme de baccalauréat en génie électrique (7543);

**ATTENDU** la résolution INF3106 du Département d'informatique et d'ingénierie, adoptée le 9 janvier 2019, concernant la modification des préalables du cours GEN1763 *Réseaux intelligents*;

**ATTENDU** le triptyque de modification au plan de formation du programme de baccalauréat en génie électrique (7543);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par monsieur Yasser Bessadok,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications au plan de formation du programme de baccalauréat en génie électrique (7543), et ce, dès le trimestre d'automne 2019 par :

- L'adoption du descriptif de cours GENXXX *Projet de conception de grande envergure en génie électrique*;
- L'ajout d'un nouveau cours de 6 crédits à la banque de cours obligatoires en génie électrique, soit le cours GENXXXX *Projet de conception de grande envergure en génie électrique*;
- Le remplacement des cours obligatoires GEN1733 *Modélisation et simulation en génie électrique* et GEN5003 *Projet de fin d'études en génie électrique II* par le nouveau cours GENXXXX *Projet de conception de grande envergure en génie électrique*;

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2867**

concernant le projet de modification du plan de formation du programme de baccalauréat en génie électrique (7543)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

- Le déplacement des cours GEN1543 *Ingénierie : aspects professionnels, éthiques, sociaux et environnement*, et GEN1093 *Dynamique des systèmes II* à d'autres trimestres du cheminement;
- Le remplacement des préalables GEN1693 *Optimisation des systèmes énergétiques* et GEN 1673 *Réseaux électriques* au cours GEN1763 *Réseaux intelligents*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2868**

concernant le projet de modification au plan de formation du programme de baccalauréat en génie informatique (7643)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution INF3107 du Département d'informatique et d'ingénierie, adoptée le 9 janvier 2019, concernant les descriptifs de deux cours en génie GENXXX;

**ATTENDU** la résolution 2018-CMG-009 du Module de l'ingénierie, concernant la modification de la banque de cours obligatoires du programme de baccalauréat en génie informatique (7643);

**ATTENDU** la résolution 2018-CMG-007 du Module de l'ingénierie, concernant la modification au plan de formation du programme de baccalauréat en génie informatique (7643);

**ATTENDU** le descriptif de cours GENXXXXX *Projet de conception de grande envergure en génie*;

**ATTENDU** le triptyque de modification au plan de formation du programme de baccalauréat en génie informatique (7643);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les modifications au plan de formation du programme de baccalauréat en génie informatique (7643), et ce, dès le trimestre d'automne 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2869**

concernant le projet d'ajout d'un nouveau cours optionnel au plan de formation des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution Extrait n° 428 de la 85<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale régulière des sciences sociales, tenue le 6 février 2019, concernant l'adoption d'un nouveau descripteur de cours au programme de la maîtrise en sciences sociales du développement;

**ATTENDU** le descriptif de cours XXXX *Séminaire thématique en études autochtones* du Département des sciences sociales;

**ATTENDU** la résolution Extrait n° 1-CPP2CSS-16-04-2019 du comité de programme de deuxième cycle en sciences sociales;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par madame Charmain Levy,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ajout du nouveau cours optionnel XXXX *Séminaire thématique en études autochtones* au plan de formation des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement, et ce, dès le trimestre d'hiver 2020.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2870**

concernant l'évaluation des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (3898, 3896, 3596)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le début des travaux de l'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH) à l'automne 2009 et la distribution des sondages auprès des personnes concernées par les programmes à l'automne 2009 et à l'hiver 2010;

**ATTENDU** la résolution de la 310<sup>e</sup> réunion de la commission des études tenue le 25 avril 2013 approuvant le dossier d'évaluation des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines et invitant le comité de programme à donner suite, au cours des six mois suivants, aux recommandations contenues dans le dossier;

**ATTENDU** la résolution de la 352<sup>e</sup> réunion de la commission des études tenue le 31 mai 2018 exigeant le dépôt du projet de mise en œuvre des recommandations contenues dans le dossier d'évaluation de la maîtrise en relations industrielles à la sous-commission des études du 12 septembre 2018;

**ATTENDU** l'extrait de procès-verbal de la 117<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 12 septembre 2018 concernant le dossier de modification des programmes de deuxième cycle en RIRH;

**ATTENDU** la résolution de la 117<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue le 12 septembre 2018 concernant le dossier de modification des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines et de mise en œuvre des recommandations contenues dans le dossier d'évaluation de la maîtrise en relations industrielles;

**ATTENDU** le dépôt au Décanat des études, le 30 avril 2019, du document non terminé de modification des programmes de deuxième cycle en RIRH;

**ATTENDU** l'extrait de procès-verbal de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue les 14 et 16 mai 2019 concernant le dossier de modification des programmes de deuxième cycle en RIRH (3898, 3896, 3596);

**ATTENDU** la résolution de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue les 14 et 16 mai 2019 concernant le dossier de modification des programmes de deuxième cycle en RIRH;

**ATTENDU** le temps écoulé depuis le début des travaux de l'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en RIRH à l'automne 2009;

**ATTENDU** le côté obsolète du dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en RIRH;

**ATTENDU** le mandat et le rôle de la sous-commission des études à titre de comité institutionnel au sens de la politique d'évaluation périodique des programmes à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 359-CE-2870**

concernant l'évaluation des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (3898, 3896, 3596)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

Sur proposition de monsieur Cedric Nzolang, appuyée par madame Frédérique Wion,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE REPRENDRE** le processus d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (3898, 3896, 3596);

**D'INSCRIRE** au calendrier d'évaluation périodique des programmes de l'année 2019-2020, l'évaluation des programmes de deuxième cycle en RIRH.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2871**

concernant le projet de modification au *Régime d'études de premier cycle* concernant l'intégration des DEC-BAC

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Régime des études de premier cycle* en vigueur à l'UQO;

**ATTENDU** les ententes DEC-BAC offertes par les universités au Québec;

**ATTENDU** la nécessité pour l'UQO de maintenir à jour une offre de programme et de répondre aux besoins et aux préoccupations du milieu;

**ATTENDU** l'avancée du système de gestion du dossier étudiant (Gesta) pour le traitement des dossiers de reconnaissances des acquis;

**ATTENDU** les consultations auprès du registraire et de la direction des études du siège social;

**ATTENDU** le document présentant les définitions des DEC-BAC dans les universités québécoises DEC-BAC;

**ATTENDU** le schéma présentant les catégories de DEC-BAC;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications au *Régime d'études de premier cycle* concernant l'intégration des DEC-BAC;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études du 14 et 16 mai 2019 concernant la modification du *Régime des études de premier cycle* de l'UQO;

**ATTENDU** la résolution 122-SCE-267 de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études recommandant le projet de modification du *Régime des études de premier cycle* concernant l'intégration des DEC-BAC;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Cedric Nzolang, appuyée par monsieur Michel Sylvain,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'approbation de la modification au *Régime des études de premier cycle* concernant l'intégration des DEC-BAC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2872**

concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et des programmes dits « exempts »

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la *Politique concernant l'évaluation des programmes* à l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la proposition de calendrier 2018-2028;

**ATTENDU** la proposition de mise à jour des programmes dits « exempts »;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études tenue les 14 et 16 avril 2019;

**ATTENDU** la résolution 122-SCE-267 de la sous-commission des études concernant le calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et des programmes dits « exempts »;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Cedric Nzolang,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et la mise à jour de la liste des programmes dits « exempts ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2873**

concernant le projet de modification à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la *Politique d'évaluation périodique des programmes* en vigueur à l'UQO;

**ATTENDU** le temps fixé pour le processus d'évaluation périodique et l'expérience démontrant que ce délai soit couramment dépassé;

**ATTENDU** la nécessité d'assurer la validité du processus par l'actualité et la pertinence des données;

**ATTENDU** le sommaire des évaluations périodiques des programmes et des modifications qui en découlent 2008 à 2019;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications à la *Politique d'évaluation périodique de programmes*;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la 121<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études du 20 février 2019;

**ATTENDU** la résolution de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études du 14 et 16 mai 2019 donnant un avis favorable à la modification à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par monsieur Michel Sylvain,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification de la *Politique d'évaluation périodique des programmes*;

**D'APPLIQUER** cette modification aux évaluations prévues au calendrier de l'année 2019-2020 et suivantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2874**

concernant le rapport annuel sur les cours sur plusieurs trimestres

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 3.4.7 du *Régime des études de premier cycle*;

**ATTENDU** l'article 9.4 du *Règlement des études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** la résolution 20190214-009-APEMI-474 de l'École multidisciplinaire de l'image;

**ATTENDU** la résolution UQO-DTS-1134 de l'assemblée départementale de travail social;

**ATTENDU** la résolution 429 de l'assemblée départementale des sciences sociales;

**ATTENDU** la résolution 1160 de l'assemblée départementale des sciences infirmières;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-19-206-1508 de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation;

**ATTENDU** la résolution ADOSA 11-02-2019 N° 1691 de l'assemblée départementale des sciences administratives;

**ATTENDU** la résolution 1521 de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie;

**ATTENDU** le Rapport annuel sur les cours sur plusieurs trimestres, 2017-2018 à 2019-2020;

**ATTENDU** le document « Correction des cours actifs sur un seul trimestre et ayant la notation "R" »;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Cedric Nzolang,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le rapport annuel sur les cours sur plusieurs trimestres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2875**

concernant le projet de création du programme court de deuxième cycle en méthodologie de la recherche en santé et services sociaux

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de création du programme court de deuxième cycle en méthodologie de la recherche en santé et services sociaux;

**ATTENDU** les annexes électroniques afférentes au projet;

**ATTENDU** la résolution 122-SCE-265 de la sous-commission des études du 14 mai 2019;

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la 122<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études du 14 mai 2019;

**ATTENDU** les ajustements apportés au dossier suite aux commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Guy Chiasson,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du programme court de deuxième cycle en méthodologie de la recherche en santé et services sociaux;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'ouverture des admissions au programme selon un régime d'admission à temps partiel, au trimestre d'automne 2020;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de créer une unité administrative interdisciplinaire en santé et services sociaux et d'y rattacher le programme;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de mandater le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour créer ladite unité administrative.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2876**

concernant la nomination de chargées de cours au comité pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 323-CE-2433 de la commission des études du 5 février 2015;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité pour promouvoir la culture d'excellence en enseignement;

**ATTENDU** la recommandation du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'UQO du 6 novembre 2018;

**ATTENDU** les discussions en séance et la recommandation de la doyenne des études et du doyen de la gestion académique agissant d'office;

Sur proposition de monsieur Guy Chiasson, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** mesdames Suzanne Pilotte et Charline St-Jean, chargées de cours suivantes, membres du comité de la culture d'excellence en enseignement pour un mandat débutant le 7 juin 2019 et prenant fin le 6 juin 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2877**

concernant la nomination de professeurs au comité pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 323-CE-2433 de la commission des études du 5 février 2015;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité pour promouvoir la culture d'excellence en enseignement;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 6 mai 2019;

**ATTENDU** les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur Yasser Bessadok,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les professeurs suivants, soit madame Murielle Laberge et monsieur Martin Laberge, membres du comité pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement pour un mandat débutant le 7 juin 2019 et se terminant le 6 juin 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 359-CE-2878**

concernant la nomination de membres au comité de la recherche et de la création

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-neuvième réunion tenue le jeudi 6 juin 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 6 mai 2019;

**ATTENDU** les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les professeurs suivants, soit :

- Monsieur Larbi Talbi, poste complémentaire, pour un mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et se terminant le 30 septembre 2021;
- Monsieur Pavel Pavlov, secteur des arts et des lettres pour un mandat débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se terminant le 30 septembre 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy,  
Secrétaire général